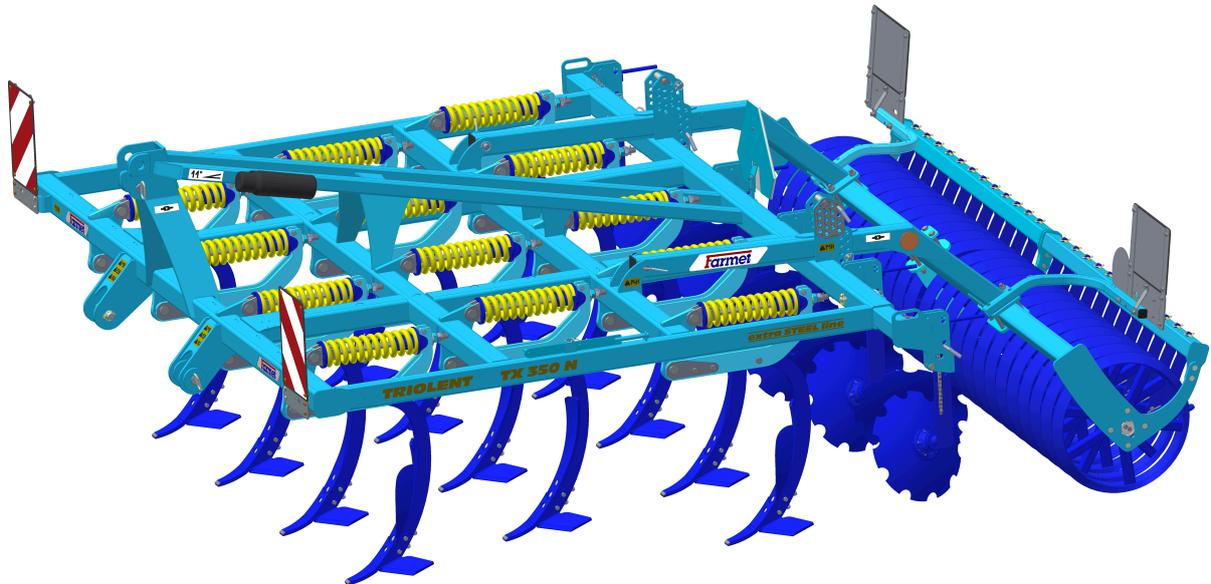


MODE D'EMPLOI

TRIOLENT

**TX 300 N | TX 350 N
TX 400 N**



Édition: 8

Valide à partir du: 01.01.2025

FARMET a.s.
Jiřinková 276
552 03 Česká Skalice, CZ

phone: +420 491 450 111
GSM: +420 774 715 738

Id. No.: 46504931
Tax Id. No.: CZ46504931

web: www.farmet.cz
e-mail: dzt@farmet.cz

Édité par : Unité technique, Farmet a.s.
le 20.02.2025, modifications réservées

l'introduction

Cher client,

vosre machine agricole achetée est un produit de qualité de l'entreprise Farmet a.s. Česká Skalice.

Vous pouvez profiter des bénéfices de votre machine et en particulier de ses avantages après la lecture minutieuse du mode d'emploi.

Le numéro de fabrication de la machine est gravé sur la plaque signalétique et inscrit dans le mode d'emploi (voir les spécifications de la machine). Ce numéro de fabrication doit être indiqué lors de chaque commande de pièces détachées pour une réparation éventuelle. La plaque signalétique est placée sur le cadre principal, sur le côté gauche du dispositif d'accrochage.

Utilisez uniquement des pièces détachées pour ces machines conformes au **Catalogue de pièces détachées** édité officiellement par le fabricant, la société Farmet a.s. Česká Skalice.

Possibilité d'utilisation de votre machine

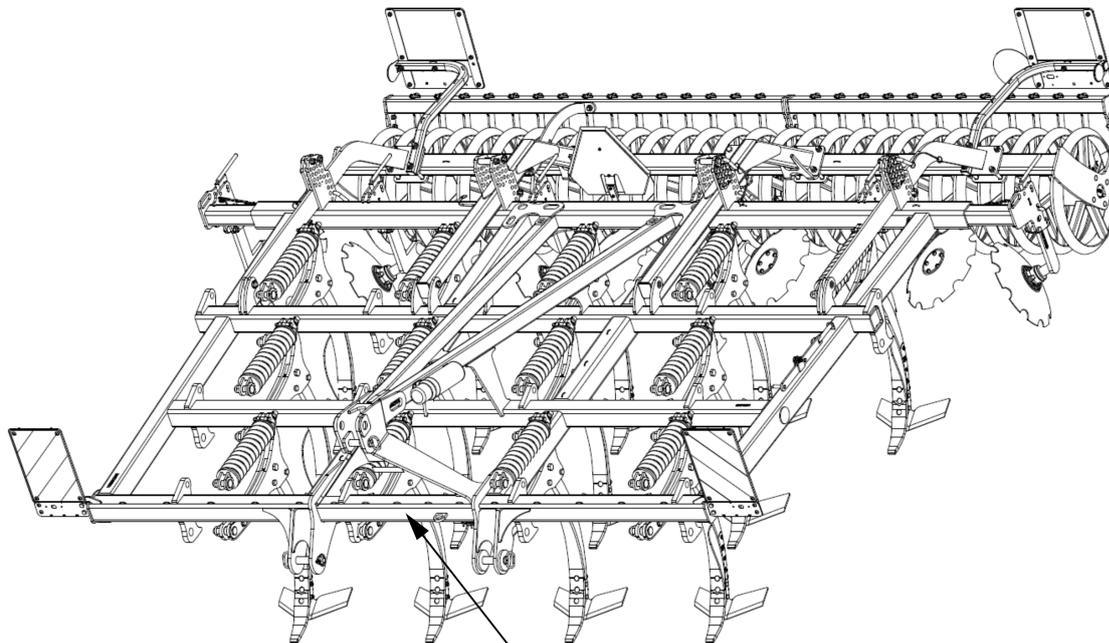
Le cultivateur **TRIOLENT** est destiné à l'ameublissement de tous types de terres .

Caractéristique de votre machine:

Type de machine:

Numéro de fabrication de la machine :

Version spéciale ou accessoires :



FARMET a.s.		20řeknd 274	
SN		552 03 Česká Skalice	
2022/0824		MADE IN CZECH REPUBLIC	
0 kg		Farmet	
A-0: 0 kg	TRIOLENT TX 400 N		
A-1: 0 kg	2022	2021	2650 kg
A-2: 0 kg	kg	T-1 T-2 T-3	
A-3: 0 kg	B-1	*** **	
	B-2	*** **	
	B-3	*** **	
	B-4	*** **	
	CE EAC		

**IMPORTANT
LIRE ATTENTIVEMENT AVANT UTILISATION
GARDER POUR UNE UTILISATION FUTURE**

Sommaire

l'introduction	3
1 PARAMÈTRES LIMITES DE LA MACHINE	7
1.1 Paramètres techniques.....	8
1.2 Informations sur la sécurité	8
2 CONSIGNES GÉNÉRALES D'UTILISATION	9
3 TRANSPORT DE LA MACHINE PAR DES MOYENS DE TRANSPORT	11
4 MANIPULATION DE LA MACHINE À L'AIDE D'UN DISPOSITIF DE LEVAGE	12
5 ÉTIQUETTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL	13
6 DESCRIPTION.....	16
6.1 Éléments de travail de la machine	16
6.1.1 Description et réglages du rouleau RING.....	17
7 MONTAGE DE LA MACHINE CHEZ LE CLIENT	18
8 MISE EN SERVICE	19
8.1 Acouplement au tracteur	20
9 TRANSPORT DE LA MACHINE SUR LES VOIES DE COMMUNICATION	21
9.1 Saillies tranchantes de la machine	23
10 RÉGLAGE DE LA MACHINE	24
10.1 Réglage de la profondeur de travail de la machine.....	24
10.2 Protection des socs.....	26
10.3 Répartition des socs supérieurs gauches et droits sur la machine	27
11 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA MACHINE	29
11.1 Remplacement des paliers des rouleaux de travail	30
11.1.1 Utilisation du dispositif de démontage et de montage des paliers	31
11.1.2 Utilisation des plaques d'écartement	35
12 RANGEMENT DE LA MACHINE	36
13 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	37
14 LIQUIDATION DE LA MACHINE EN FIN DE VIE	38
15 SERVICES DE DÉPANNAGE ET CONDITIONS DE GARANTIE.....	39
15.1 Service de dépannage	39
15.2 Garantie	39

1 PARAMÈTRES LIMITES DE LA MACHINE

- La machine est destinée à l'ameublissement du sol lors du travail de la terre dans l'agriculture. Tout autre type d'utilisation dépassant le but fixé est interdit.
- La machine est manipulée par une seule personne – le conducteur du tracteur.
- Le tractoriste ne doit pas utiliser la machine dans d'autres buts, en particulier :
 - pour le transport des personnes et d'animaux sur la construction de la machine
 - pour le transport des charges sur la construction de la machine
 - pour l'attelage de la machine à d'autres dispositifs de traction que ceux indiqués dans le chapitre 8.1.

1.1 Paramètres techniques

PARAMÈTRES	TRIOLENT TX 300 N	TRIOLENT TX 350 N	TRIOLENT TX 400 N FIX
Largeur de travail	3 m	3,5 m	4 m
Largeur de transport	3 m	3,5 m	4 m
Hauteur de transport	1,4 m		
Longueur totale de la machine	4,06 m		4,05 m
Profondeur de travail	max 35 cm		
Nombre de dents	10	13	
Rendement	2,4–3,6 ha/h	2,8–4,2 ha/h	3,2–4,8 ha/h
Dispositif de traction	100 – 165 kW	120 – 175 kW	130 – 195 kW
Vitesse de travail	8–12 km/h		
Vitesse de transport maximale	20 km/h		
Accessibilité en pente maximale	6 (°)		
Poids de la machine	1680 kg	1920 kg	2650 kg

* moyen de traction recommandé, la force de traction réelle peut varier considérablement en fonction de la profondeur de traitement, des conditions de terrain, de l'inclinaison du terrain, de l'usure des dispositifs de travail et de leur réglage

1.2 Informations sur la sécurité



Ce symbole d'avertissement signale une situation dangereuse immédiate pouvant engendrer la mort ou des blessures graves.



Ce symbole d'avertissement signale une situation dangereuse pouvant engendrer la mort ou des blessures graves.



Ce symbole d'avertissement signale une situation pouvant engendrer des blessures légères. Il signale également des actes dangereux en rapport avec une activité pouvant engendrer des blessures.

2 CONSIGNES GÉNÉRALES D'UTILISATION

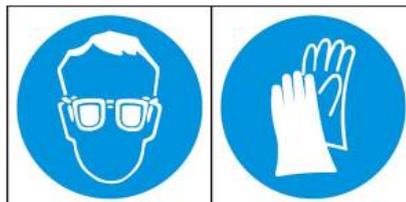
- La machine est fabriquée en conformité avec le dernier état de la technique et les règles de sécurité approuvées. Néanmoins, l'utilisation de cette machine peut engendrer un risque de blessures pour l'utilisateur ou tierces personnes ou un risque d'endommagement de la machine ou d'apparition d'autres dommages matériels.
- Utilisez la machine uniquement lorsqu'elle est en parfait état technique, en conformité avec sa destination, en prenant en considération les risques et en respectant les consignes de sécurité figurant dans ce mode d'emploi !
Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages provoqués par l'utilisation de la machine en contradiction avec les paramètres limites de la machine (page) et avec les consignes d'utilisation de la machine. L'utilisateur est le seul responsable
Supprimez immédiatement surtout les défauts pouvant influencer négativement la sécurité !
- La machine peut être manipulée par une personne désignée par l'exploitant selon les conditions suivantes :
 - elle doit être titulaire d'un permis de conduire valide de la catégorie correspondante,
 - elle doit avoir pris connaissance des règles de sécurité relatives au travail avec la machine et doit maîtriser la manipulation de la machine,
 - la manipulation est interdite aux adolescent(e)s,
 - elle doit connaître la signification des symboles de sécurité placés sur la machine. Leur respect est important pour un fonctionnement sûr et fiable de la machine
- L'entretien et les réparations de la machine doivent être effectués uniquement par une personne:
 - désignée par l'exploitant,
 - formée dans le domaine mécanique et connaissant les réparations des dispositifs mécaniques similaires,
 - ayant pris connaissance de façon justifiable des règles de sécurité relatives au travail avec la machine,
 - possédant lors de la réparation de la machine attelée au tracteur le permis de conduire de la catégorie correspondante.
- Le conducteur doit assurer la sécurité d'autres personnes lors du travail avec la machine et lors du transport.
- Lors du travail de la machine dans le champ ou lors du transport, l'utilisateur doit commander la machine de la cabine du tracteur.
-  Le conducteur peut monter sur la construction de la machine uniquement lorsque la machine est au repos et après le blocage de la machine contre le mouvement et ce uniquement pour des raisons suivantes:
 - le réglage des parties de travail de la machine,
 - les réparations et l'entretien de la machine,
-  Lorsque vous montez sur la machine, ne montez pas sur les rouleaux, disques ou sur d'autres pièces rotatives. Elles peuvent tourner et vous pouvez vous provoquer des blessures graves consécutives à la chute.
-  Toutes modifications ou ajustements sur la machine peuvent être réalisés uniquement avec l'accord écrit du fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages engendrés par le non respect de cette consigne. La machine doit toujours être équipée d'accessoires, de dispositifs et d'équipements prescrits, y compris de symboles de sécurité. Tous les symboles d'avertissement et de sécurité doivent être maintenus en état lisible et à leurs places. En cas d'endommagement ou de perte, il est nécessaire de les remplacer immédiatement.

- Le conducteur doit pouvoir disposer à tout moment lors du travail du Mode d'emploi avec les exigences en matière de sécurité au travail.
-  Le conducteur ne doit pas consommer lors de l'utilisation de la machine de l'alcool, des médicaments, des produits stupéfiants et hallucinogènes qui réduisent la concentration et les capacités de coordination. Si le conducteur doit prendre des médicaments prescrits par le médecin ou s'il consomme des médicaments en vente libre, il doit être informé par le médecin sur sa capacité de manipuler la machine de façon responsable et sûre dans ces conditions.

ACCESSOIRES DE PROTECTION:

 Pour la manipulation et l'entretien de la machine, utilisez:

- d'une tenue adhérente
- de lunettes et de gants de protection pour vous protéger de la poussière et des parties tranchantes de la machine



3 TRANSPORT DE LA MACHINE PAR DES MOYENS DE TRANSPORT

- La capacité de charge du moyen de transport destiné au transport de la machine doit être au minimum égale au poids de la machine transportée. Le poids total de la machine figure sur la plaque signalétique.
- Les dimensions de la machine transportée ainsi que du moyen de transport doivent répondre aux règles en vigueur relatives au transport sur des voies de communication (ordonnances, lois).
-  La machine transportée doit être fixée au moyen de transport toujours de façon à éviter la libération spontanée.
- Le transporteur est responsable des dommages provoqués par la libération d'une machine mal ou insuffisamment fixée au moyen de transport.

4 MANIPULATION DE LA MACHINE À L'AIDE D'UN DISPOSITIF DE LEVAGE



- La capacité de charge du dispositif de levage et des moyens de fixation destinés à la manipulation de la machine doit être au minimum égale au poids de la machine manipulée.
- La fixation de la machine pour manipulation doit être réalisée uniquement dans les endroits prévus à cet effet et marqués par des étiquettes autocollantes représentant une „chaîne“ .
- Après la fixation (l'accrochage) dans les endroits prévus à cet effet, il est interdit de demeurer dans l'espace de la portée de la machine manipulée.

5 ÉTIQUETTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les étiquettes d'avertissement de sécurité servent à protéger le personnel

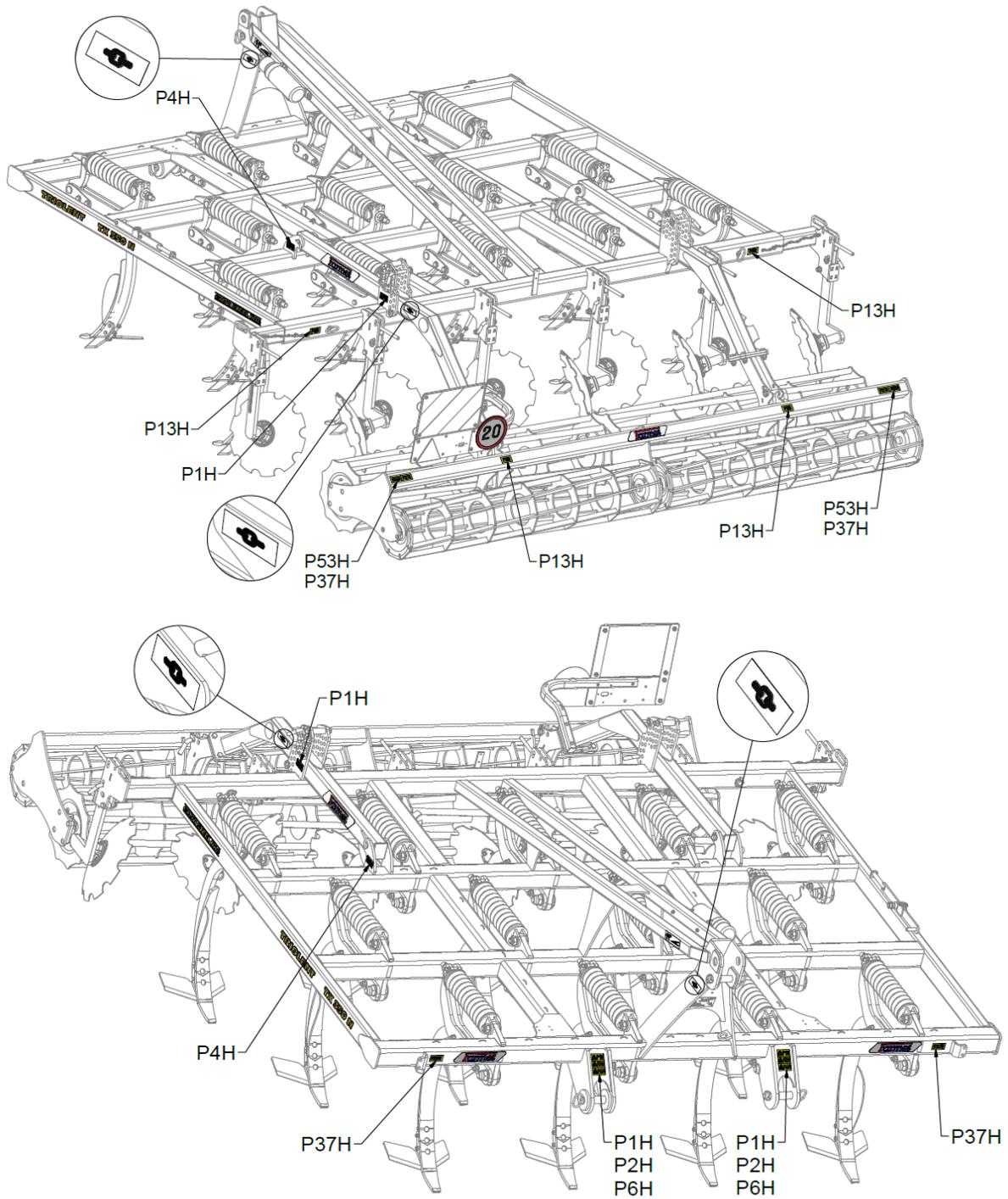
En règle générale :

- Respectez strictement les plaques de sécurité.
- Toutes les consignes de sécurité sont valables également pour les autres utilisateurs.
- En cas d'endommagement ou de détérioration de „L'ÉTIQUETTE DE SÉCURITÉ“ indiquée ci-dessus, placée sur la machine, le personnel est obligé de remplacer cette étiquette par une étiquette neuve.
- L'emplacement, l'aspect et la signification précise des étiquettes relatives à la sécurité au travail figurent dans les tableaux suivants et sur l'image (fig.1).

ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ D'AVERTISSEMENT	TEXTE RELATIF À L'ÉTIQUETTE	EMPLACEMENT SUR LA MACHINE
	<p>Avant de manipuler la machine, lisez attentivement le mode d'emploi. Respecte lors de l'utilisation les instructions et les règles de sécurité relatives au fonctionnement de la machine.</p>	P 1 H
	<p>Lors du branchement ou du débranchement, ne te place pas entre le tracteur et la machine. Ne t'engage pas non plus dans cet espace si le tracteur et la machine ne sont pas au repos et le moteur arrêté.</p>	P 2 H
	<p>Éloigne-toi de la portée de la machine levée.</p>	P 4 H
	<p>Tenez-vous hors de portée de l'ensemble tracteur - machine agricole lorsque le tracteur est en marche.</p>	P 6 H
	<p>Pour le transport et lors du travail, le disque amovible latéral doit être bloqué par une goupille. Le rouleau double cadre doit être bloqué lors du transport par une goupille. Avant de débiter le transport de la machine, bloquer l'essieu contre toute descente involontaire et ce, à l'aide des vannes manuelles.</p>	P 13 H

	<p>Lors du pliage des cadres latéraux, ne pas introduire les mains dans l'espace des articulations du pliage. Lors du réglage de la profondeur de la machine, il existe un risque de coupure.</p>	<p>P 20 H</p>
	<p>Le déplacement et le transport sur la construction de la machine sont strictement interdits.</p>	<p>P 37 H</p>
	<p>Avant de débuter le transport de la machine, bloquer l'essieu contre toute descente involontaire et ce, à l'aide des vannes manuelles.</p>	<p>P 39 H</p>
	<p>Lors du pliage et dépliage des cadres latéraux, tiens-toi hors de leur portée.</p>	<p>P 50 H</p>
	<p>Bloque la machine contre une mise en marche involontaire en la faisant reposer sur ses organes de travail (socs).</p>	<p>P 52 H</p>
	<p>Ne t'approche pas des pièces de la machine en rotation, tant que celles-ci ne sont pas au repos, c'est-à-dire, tant qu'elles tournent.</p>	<p>P 53 H</p>
	<p>Il est interdit de plier et de déplier les cadres latéraux de la machine en pente ou sur une surface inclinée.</p>	<p>P 100 H</p>
	<p>Position représentées du levier et fonctions de la soupape à boulet hydraulique placée sur le piston.</p>	<p>P 101 H</p>

Fig. 1 - Emplacement des plaques de sécurité sur le machine



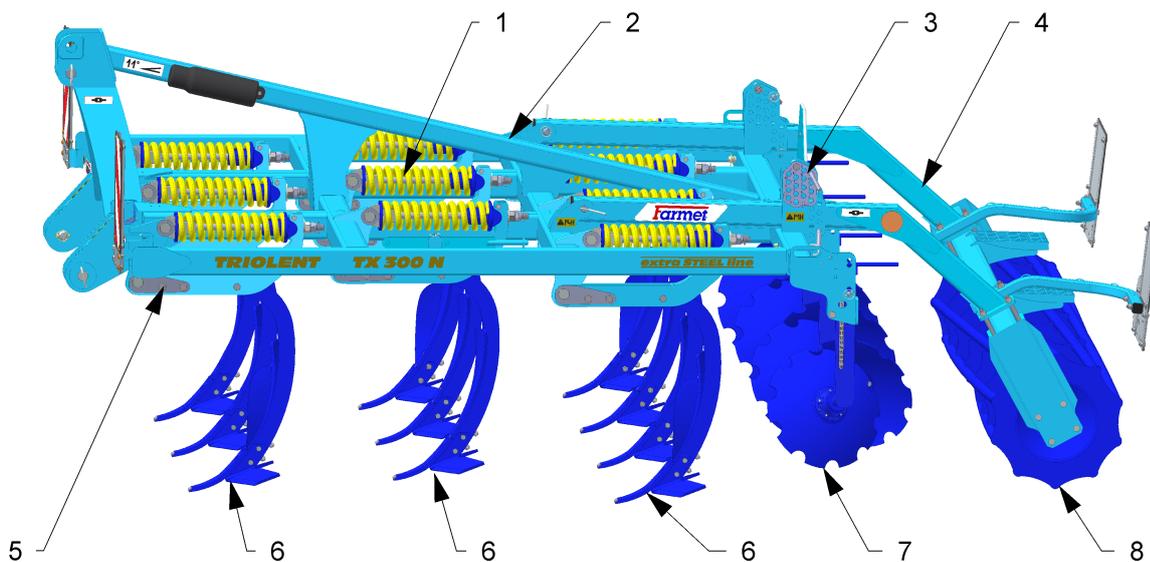
6 DESCRIPTION

La construction de la machine **TRIOLENT TX 300 N, TX 350 N, TX 400 N FIX** est conçue en tant que construction portée.

Est équipée d'un crochet d'attelage TBZ 3 (des équipements complémentaires et un crochet „Kirovec“). La machine est composée d'un cadre sur lequel sont placées trois rangées de socs avec protection à ressort automatique. Sur la barre arrière du cadre est placée une rangée de redresseurs. Sur le cadre, vous trouverez également les cadres arrière qui portent le rouleau arrière (différentes variantes – voir la fig.2).

6.1 Éléments de travail de la machine

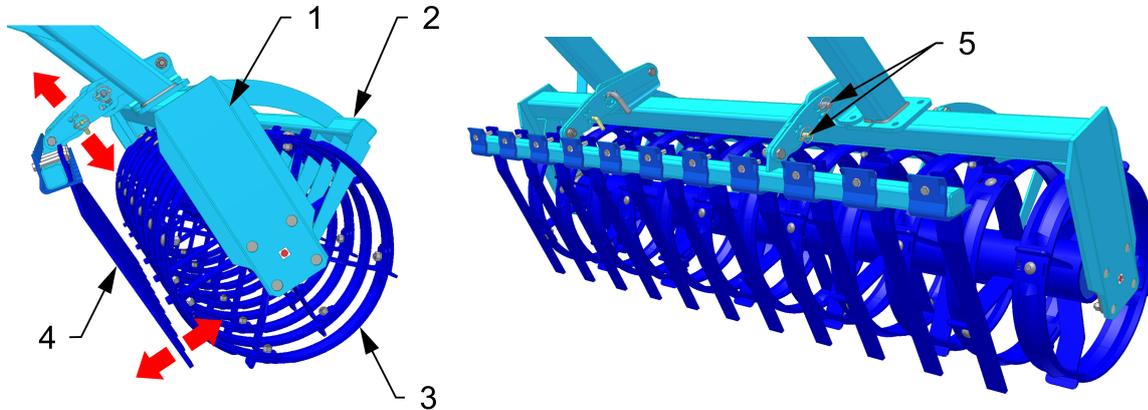
Fig. 2 - Éléments de travail de la machine



1. Protection à ressort
2. Cadre de la machine
3. Réglage de la profondeur sur les cylindres
4. Cadre arrière du cylindre
5. Crochet d'attelage à trois points (TBZ)
6. Section de trois rangées de socs ; couteaux vissés avec ailes de découpage
7. Section de disques redresseurs
8. Rouleau arrière

6.1.1 Description et réglages du rouleau RING

Le cadre porte un rouleau qui est formé de roues composées de segments annulaires. Une rangée d'aillettes de nivellement se trouve devant le rouleau. La hauteur et l'inclinaison de ces ailettes peuvent être réglées. En effet, le réglage de ces ailettes est déterminant pour le bon fonctionnement du rouleau. Dans les différentes conditions de travail, il est tout d'abord nécessaire de tester le réglage des ailettes et de l'affiner en cas de besoin.



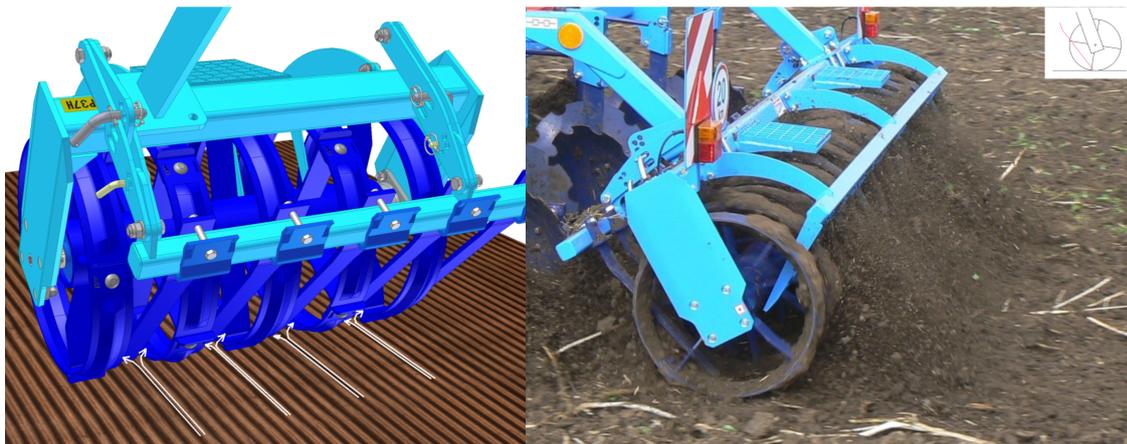
- 1. Cadre du rouleau
- 2. Nettoyeur du rouleau
- 3. Rouleau
- 4. Ailettes de nivellement avant
- 5. Plots de réglage des ailettes de nivellement

Possibilités de réglage des ailettes de nivellement avant

1. Les ailettes de nivellement avant, situées devant les roues du rouleau, répartissent les mottes sous les roues qui les désagrègent.



2. Les ailettes de nivellement avant, situées entre les roues du rouleau, répartissent la terre vers l'intérieur des roues. Les mottes sont donc partiellement désagrégées sous les roues et partiellement à l'intérieur des roues. Lors d'un tel réglage, la surface travaillée sera recouverte d'une terre fine.



7 MONTAGE DE LA MACHINE CHEZ LE CLIENT

- L'exploitant doit réaliser le montage selon les instructions du fabricant, de préférence en collaboration avec un technicien spécialisé désigné par le fabricant.
-  • L'exploitant doit assurer à la fin du montage un essai de fonctionnement de toutes les parties montées.
- L'exploitant doit veiller à ce que la manipulation de la machine à l'aide d'un dispositif de levage lors du montage soit en conformité avec le chapitre „4“.

8 MISE EN SERVICE



- Avant de réceptionner la machine, testez et contrôlez si elle n'a pas subi de dommages lors du transport et vérifiez la présence de toutes les pièces figurant dans le bon de livraison.
- Avant de mettre la machine en marche, lisez attentivement ce mode d'emploi, en particulier les chapitres 1– 5. Avant la première utilisation de la machine, familiarisez-vous avec ses éléments de commande et avec son fonctionnement en général.
- Lors du travail avec la machine, respectez non seulement les consignes figurant dans ce mode d'emploi, mais également les règles générales relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé, à la sécurité de transport, à la sécurité incendie et à la protection de l'environnement en vigueur.
- Avant toute utilisation (mise en marche), le conducteur doit contrôler la machine du point de vue d'intégralité, de sécurité au travail, d'hygiène au travail, de sécurité incendie, de sécurité de transport et de protection de l'environnement. La machine présentant des signes d'endommagement ne doit pas être mise en service
- L'attelage de la machine au tracteur doit être réalisé sur une surface droite et consolidée.
- Lors du travail en pente, respectez l'accessibilité de pente minimale autorisée de tout le train **TRACTEUR – MACHINE**
- Avant de démarrer le moteur du tracteur, contrôlez l'absence de personnes ou d'animaux dans l'espace de travail de l'ensemble et mettez en marche le signal sonore d'avertissement.
- Le conducteur répond de la sécurité et de tous les dommages provoqués par le fonctionnement du tracteur et de la machine attelée.
- Le conducteur doit respecter lors du travail les règles techniques et de sécurité de la machine fixées par le fabricant.
- Pour effectuer un demi-tour à la tournière, le tractoriste doit lever la machine, c'est-à-dire, les organes de travail ne sont pas dans le sol.
- Le conducteur est obligé de respecter lors du travail les profondeurs de travail et les vitesses prescrites, indiquées dans le mode d'emploi dans les Mode d'emploi du chapitre 1.1.
- Avant de quitter la cabine de tracteur, le conducteur est obligé de descendre la machine et de bloquer l'ensemble contre le déplacement.
- Lors de la mise en marche de la machine, veillez à ce qu'une descente brusque sur une surface consolidée n'endommage pas les socs et couteaux. Posez la machine sur une surface droite, de façon à ce que le poids de la machine soit réparti sur tous les socs.

8.1 Acouplement au tracteur

- La machine peut être attelée uniquement à un tracteur dont le poids à vide est identique ou supérieur au poids total de la machine attelée.
- Le conducteur doit respecter toutes les règles générales en vigueur relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé, à la sécurité incendie et à la protection de l'environnement.
- Le conducteur peut atteler la machine seulement à un tracteur équipé d'un crochet d'attelage arrière à trois points et d'un système hydraulique fonctionnel, non endommagé.
- Tableau des exigences à l'égard du moyen de traction pour le travail avec la machine:

Exigence à l'égard de la puissance du moteur du tracteur pour la machine TX 300 N		100 – 165 kW*	
Exigence à l'égard de la puissance du moteur du tracteur pour la machine TX 350 N		120 – 175 kW*	
Exigence à l'égard de la puissance du moteur du tracteur pour la machine TX 400 N FIX		130 – 195 kW*	
Exigence à l'égard du crochet d'attelage à trois points (TBZ) du tracteur	Écartement des articulations d'attelage inférieures (mesuré sur les axes des articulations)	TBZ3	1070+/- 1,5 mm (42,13 in)
		KIROVEC**	1105+/- 1,5 mm (45,5 in)
	∅ du trou des articulations d'attelage inférieures pour les goupilles d'attelage de la machine	TBZ3	37,4 - 37,75 mm (1,472 – 1,486 in)
		KIROVEC**	60,5 – 61 mm (2,38 - 2,40 in)
	∅ du trou de l'articulation d'attelage supérieure pour la goupille d'attelage de la machine	TBZ3	32,0 – 32,25 mm (1,260 – 1,270 in)
		KIROVEC**	39,5 - 40 mm (1,55 – 1,57 in)

* moyen de traction recommandé, la force de traction réelle peut varier considérablement en fonction de la profondeur de traitement, des conditions de terrain, de l'inclinaison du terrain, de l'usure des dispositifs de travail et de leur réglage.

** crochet KIROVEC en tant qu'équipement complémentaire

- Atteler la machine à l'aide de l'attelage trois points TBZ aux bras inférieurs du TBZ du tracteur, bloquez les bras du TBZ à l'aide des goupilles contre le désattelage.
- La machine attelée au tracteur modifie la répartition du poids sur les essieux individuels du tracteur. Ceci provoque le soulagement de l'essieu avant et l'altération de la manoeuvrabilité. Les propriétés de freinage sont également influencées.



Lors de l'attelage, aucune personne ne doit demeurer dans l'espace entre le tracteur et la machine.

9 TRANSPORT DE LA MACHINE SUR LES VOIES DE COMMUNICATION

Position de transport TRIOLENT TX 300 N, TX 350 N, TX 400 N FIX

- ❗
 - Attelez la machine au tracteur à l'aide de l'attelage à trois points.
 - Placez les disques amovibles latéraux sur le cadre principal dans la position de transport (fig.4).
 - Si la machine est équipée d'un rouleau double arrière, basculez-le et bloquez à l'aide de la goupille (fig.6).
 - La machine doit être équipée d'écrans amovibles avec marquage des contours, d'éclairage fonctionnel et de plaque arrière avec symbole pour véhicules lents (selon EHK n° 69).
 - L'éclairage doit fonctionner lors du déplacement sur les voies de communication.
 - Le tracteur doit être équipé d'un dispositif lumineux particulier de couleur orange qui doit fonctionner lors du déplacement sur les voies de communication.
 - La vitesse maximale de transport sur les voies de communication s'élève à **20 km/hod (12,4 mph)**.
 - Bloquez les bras inférieurs du crochet d'attelage à trois points TBZ du tracteur contre la déviation latérale.

⚠ **Défense de fonctionnement en cas de manque de visibilité !**

Fig. 3 - disques latéraux amovibles en position de travail



Fig. 4 - disques latéraux amovibles en position de transport



Fig. 5 - rouleau double arrière en position de travail

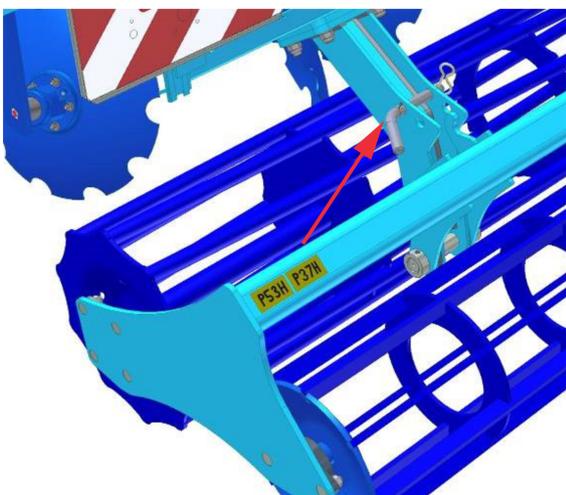
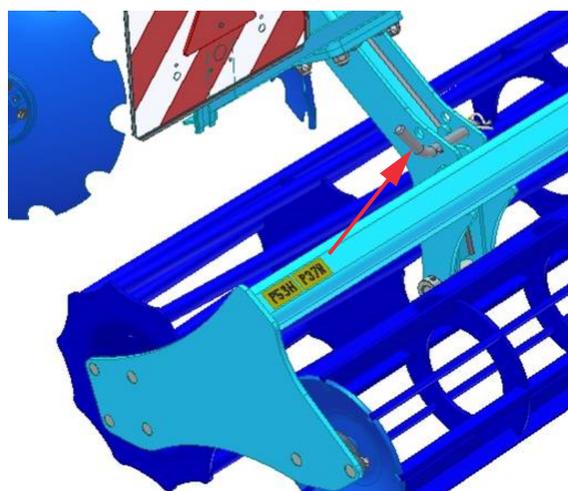


Fig. 6 - rouleau double arrière en position de transport



- Placez la machine en position de transport.
- Compte tenu des dimensions de transport de la machine, le conducteur est obligé d'être particulièrement prudent lors du déplacement sur les voies de communication.
- Pour des raisons de modification de la charge des essieux, le conducteur doit respecter après l'attelage de la machine au tracteur les règles en vigueur relatives au déplacement sur les voies de communication (lois, ordonnances). Les propriétés de roulement de l'ensemble changent également en fonction du caractère du terrain, par conséquent, adaptez votre façon de rouler à ces conditions.
- Si nécessaire, le conducteur est obligé de présenter, selon les règles en vigueur, relatives au déplacement sur les voies de communication (lois, ordonnances), la carte grise de la machine (uniquement en République tchèque). – valable pour TRIOLENT TX 300 N.
- La machine TRIOLENT TX 350 N, TX 400 N a une largeur de transport supérieure à 3 m , par conséquent, il est impossible d'obtenir une carte grise pour cette machine en République tchèque.
- Lorsqu'il recule avec la machine, le conducteur est obligé d'assurer une vue suffisante de son poste de conducteur dans le tracteur. En cas de vue insuffisante, le conducteur doit faire appel à une personne apte et formée.
- Lors du déplacement de la machine sur des voies de communication, le conducteur doit bloquer les bras de l'attelage trois points TBZ arrière du tracteur en position de transport, c'est-à-dire, empêcher la descente subite des bras à l'aide du levier de la commande hydraulique des bras. En même temps, il est nécessaire de bloquer les bras de l'attelage trois points TBZ arrière du tracteur contre une déviation latérale.
- Lors du transport de la machine sur des voies de communication, le conducteur doit respecter les lois et ordonnances en vigueur relatives à cette situation et qui précisent les relations des essieux du tracteur en fonction de la vitesse de transport.

9.1 Saillies tranchantes de la machine



- La machine comprend du point de vue de la construction des saillies tranchantes.
- **Il est interdit de faire rouler et de transporter la machine sur les voies de communication en cas de baisse de visibilité !!** - Il existe un risque d'accrochage des personnes ou d'objets ou d'autres participants à la circulation routière.
- **Le conducteur de la machine doit être particulièrement prudent lors de la circulation sur les voies de communication en prenant compte la largeur de la machine et en respectant une distance de sécurité des personnes, véhicules et objets d'autres participants à la circulation routière !!**

Fig. 7 - Machines à socs

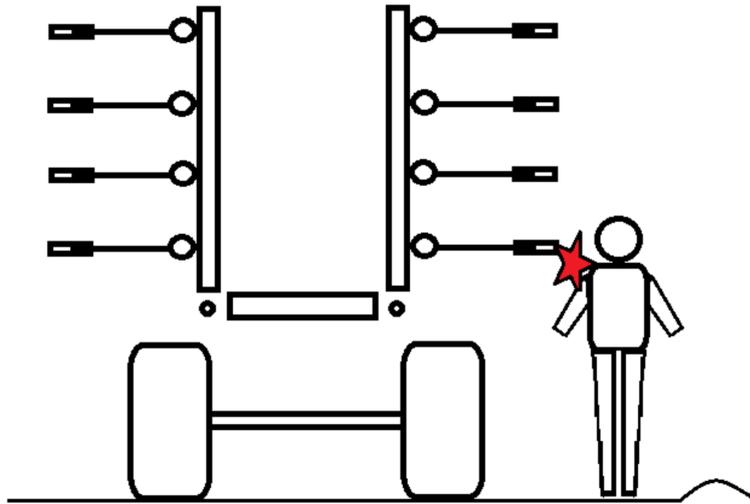
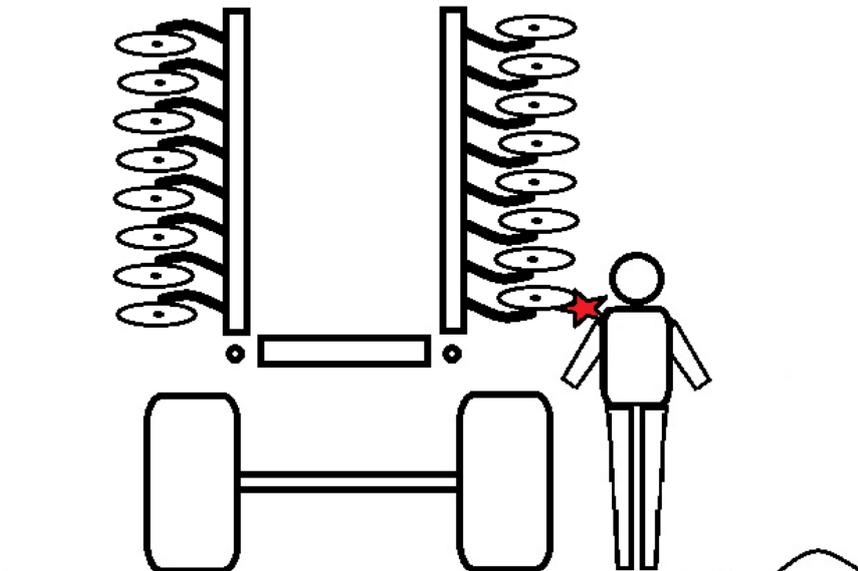


Fig. 8 - Machines à disques



10 RÉGLAGE DE LA MACHINE

10.1 Réglage de la profondeur de travail de la machine

- 

La profondeur de travail de la machine doit être réglée de manière à éviter le déblocage fréquent de la protection à ressort des socs. Le déblocage de la protection à ressort devrait se produire seulement de façon sporadique. Le déblocage peut se produire au maximum pour un soc sur toute la machine après 100 - 200 m de roulement. Si le déblocage est plus fréquent, il est nécessaire de réduire la profondeur d'ameublissement ou d'utiliser des dents étroites. Un déblocage fréquent peut entraîner une usure excessive des axes et d'autres éléments de la protection à ressort. Dans ce cas, il est nécessaire de les remplacer plus souvent.

 **Réalisez le réglage uniquement lorsque la machine est posée sur les socs ou lorsqu'elle est enfoncée (voir ci-dessous).**

- 

1. Si la machine est équipée d'un rouleau double, goupillez d'abord la protection du rouleau pour le transport.
- 2. Réglez la profondeur de travail de la machine à l'aide de la goupille supérieure sur la vanne du cadre supérieur selon l'échelle 1-16.
- 3. Réglez le plan longitudinal de la machine par la position des bras inférieurs du tracteur et en réglant la tige du troisième point du tracteur, ceci permet d'assurer la même profondeur de travail de la première et la seconde rangée de socs.
- 4. Réglez la profondeur de travail des disques redresseurs en les déplaçant dans les supports et en modifiant la goupille. Soyez prudent lors du réglage. Les disques correctement réglés assurent le nivelage parfait et le recouvrement par de la terre fine sur toute la largeur de la prise. Un enfoncement des disques trop petit provoque la formation de rigoles derrière les socs arrière, un enfoncement trop important provoque la formation de mottes de terre. Contrôlez le réglage correct des disques lors du travail. Le réglage peut varier en fonction des conditions de terrain et de l'usure des disques.

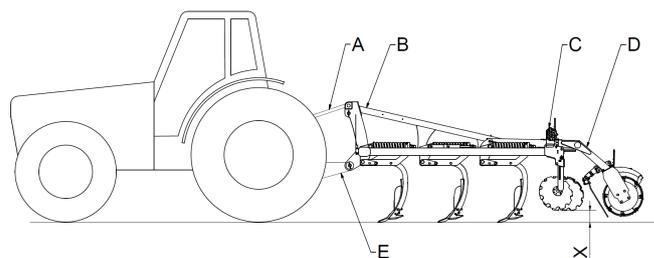
Pour le réglage des disques, il est possible d'utiliser le levier auxiliaire fixé dans la partie gauche sur le cadre de la machine. Après la mise en place du levier dans le support du disque (fig.7), placez le disque dans la position souhaitée et bloquez-le à l'aide de la goupille.

Sur le disque de redressement limite gauche est placé une plaque de la profondeur de réglage des disques (fig.7). Les valeurs sur la plaque sont à titre d'orientation et peuvent ne pas correspondre aux valeurs sur la vanne des cadres arrière.

- 

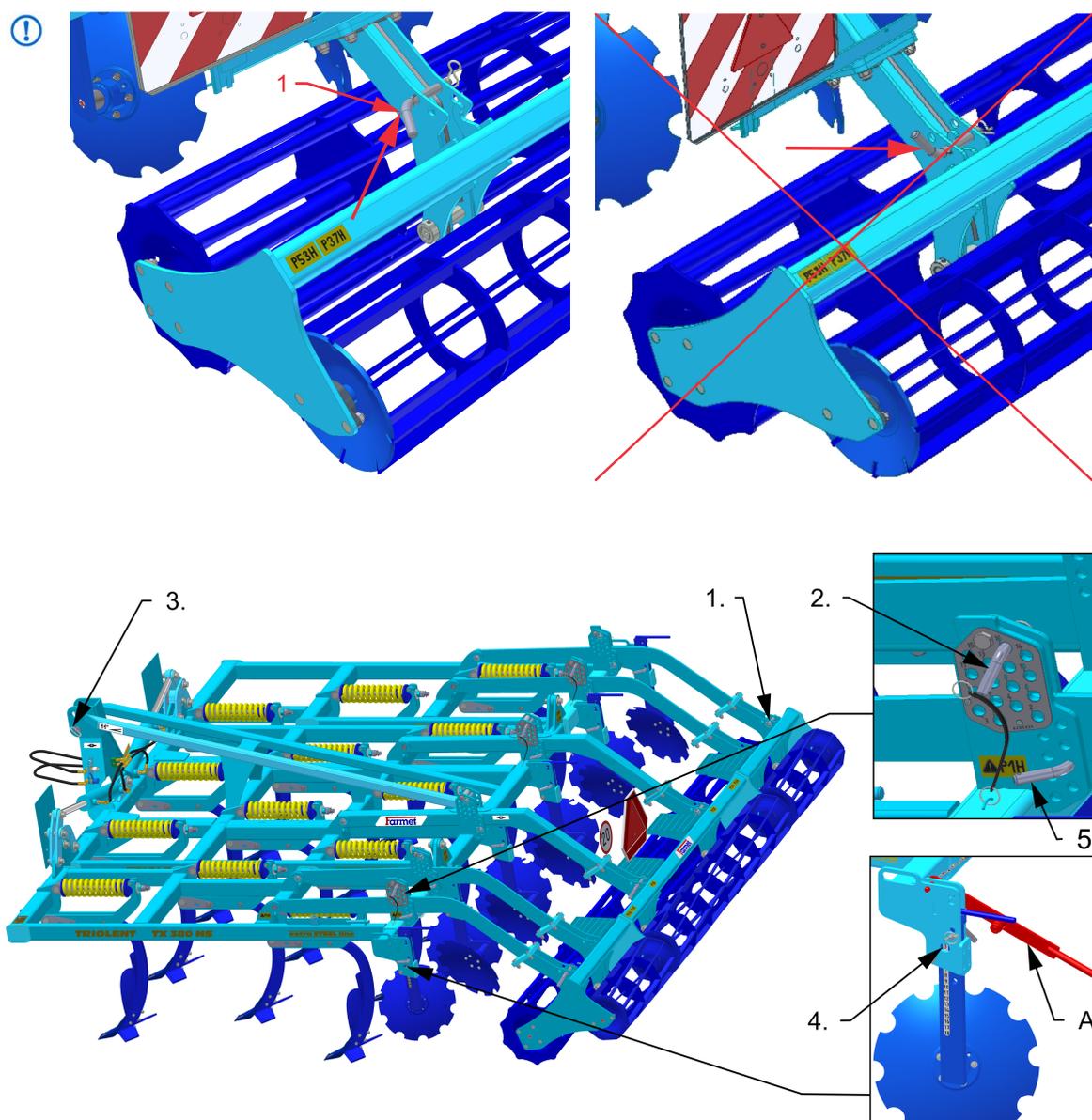
La profondeur de travail des disques ne doit jamais être identique à la profondeur de travail des socs – „X“

- 5. Enfoncez la machine dans la terre, laissez-la enfoncée et bloquez la chute involontaire des cadres arrière avec rouleau sur le cadre principal lors de la sortie de terre dans la tournière à l'aide de la goupille inférieure sur la vanne du cadre arrière. Insérez la goupille sous le cadre arrière dans l'orifice le plus proche.
- 6. Réglez la profondeur de façon identique sur le côté gauche et le côté droit de la machine.



A. Bielle du troisième point du tracteur, B. Console du troisième point, C. Vannes des cadres arrière, D. Cadres basculants arrière avec rouleaux, E. Bras de l'hydraulique du tracteur

Fig. 9 - Procédé de réglage de la machine



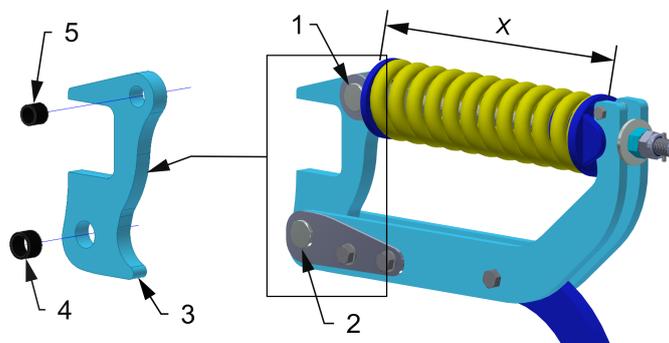
A – Levier auxiliaire de réglage des disques

Tableau de profondeur estimée de la machine TRIOLENT			
Échelle de réglage	Profondeur estimée (mm / in)	Échelle de réglage	Profondeur estimée (mm / in)
1	60 / 2,36	9	204 / 8,03
2	78 / 3,07	10	222 / 8,74
3	96 / 3,78	11	240 / 9,45
4	114 / 4,49	12	258 / 10,16
5	132 / 5,20	13	276 / 10,87
6	150 / 5,90	14	294 / 11,57
7	168 / 6,61	15	312 / 12,28
8	186 / 7,32	16	330 / 13,00

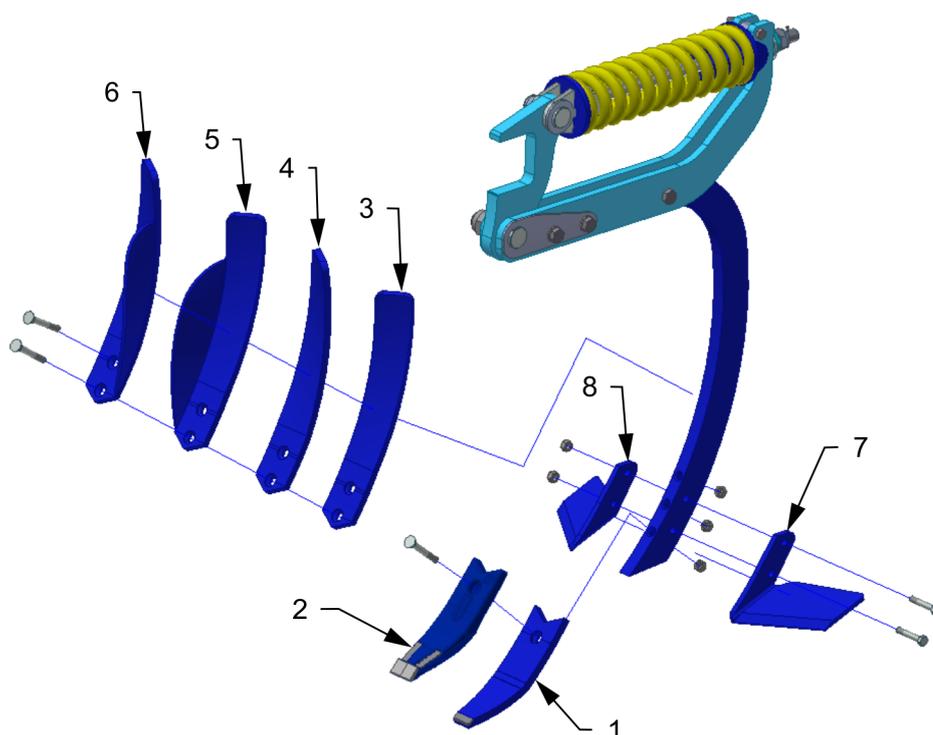
10.2 Protection des socs

- Le réglage principal du ressort de protection (X) est réalisé par le fabricant, à savoir $395 \pm 5\text{mm}$ ($15,56 \pm 0,20\text{ in}$) de façon à ce qu'il soit horizontal.
- Contrôlez régulièrement le serrage des écrous de la goupille de protection inférieure et supérieure, resserrez si nécessaire.
- Contrôlez régulièrement le serrage des écrous de la tige de protection.

- 1 – Goupille supérieure
 2 – Goupille inférieure
 3 – Butée de sécurité
 4 – Douille inférieure trempée
 5 – Douille supérieure trempée



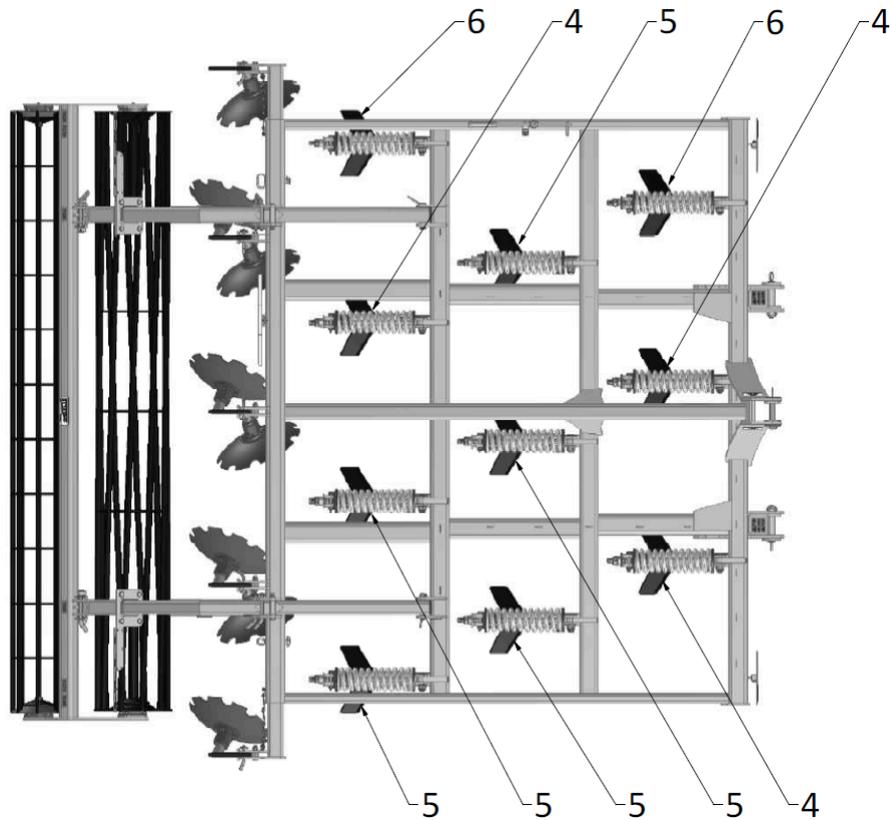
SOCS



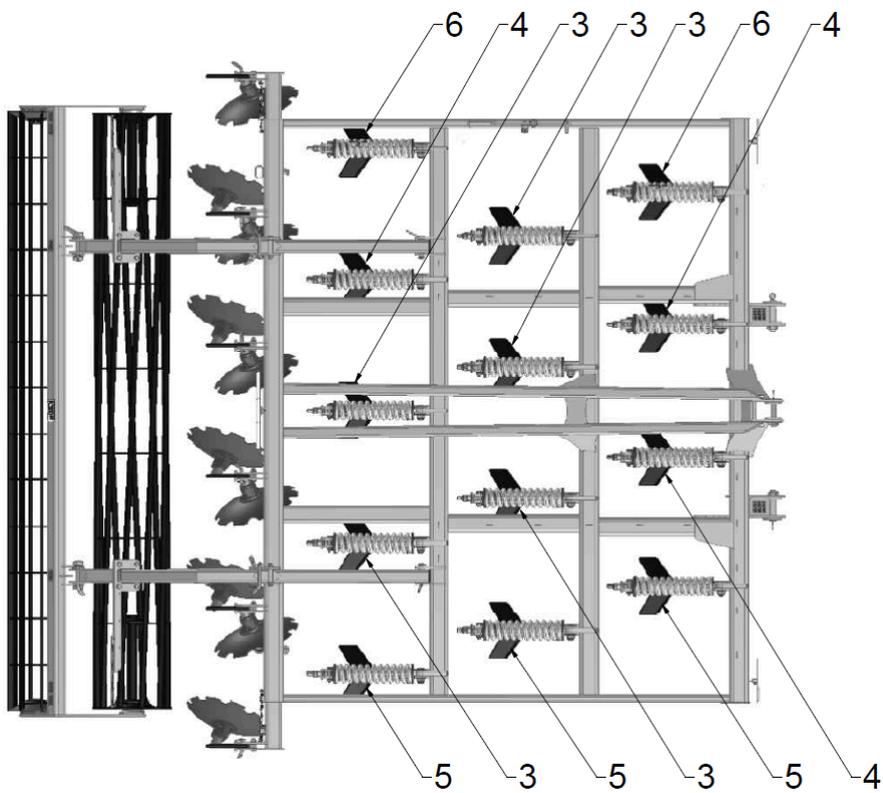
Socs– Nom			
Pos.	Nom	Pos.	Nom
1	Soc inférieur SK	5	Soc supérieur avec déflecteur droit
2	Soc inférieur MULTICARBIDE	6	Soc supérieur avec déflecteur gauche
3	Soc supérieur droit	7	Aile gauche
4	Soc supérieur gauche	8	Aile droite

10.3 Repartition des socs superieurs gauches et droits sur la machine

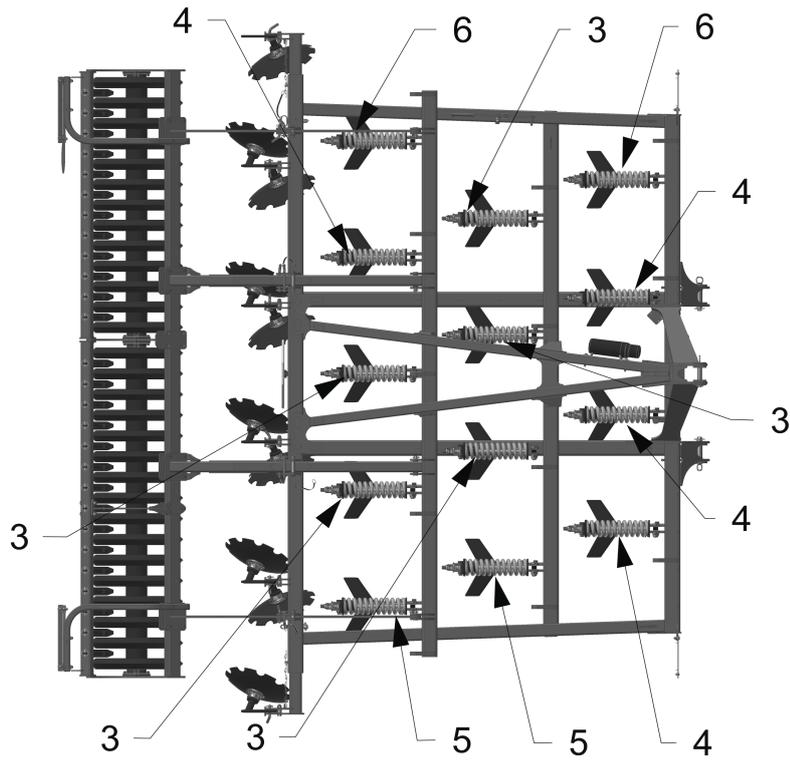
TRIOLENT TX 300 N



TRIOLENT TX 350 N



TRIOLENT TX 400 N FIX



11 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA MACHINE



Respectez les consignes de sécurité relatives aux soins et à l'entretien.

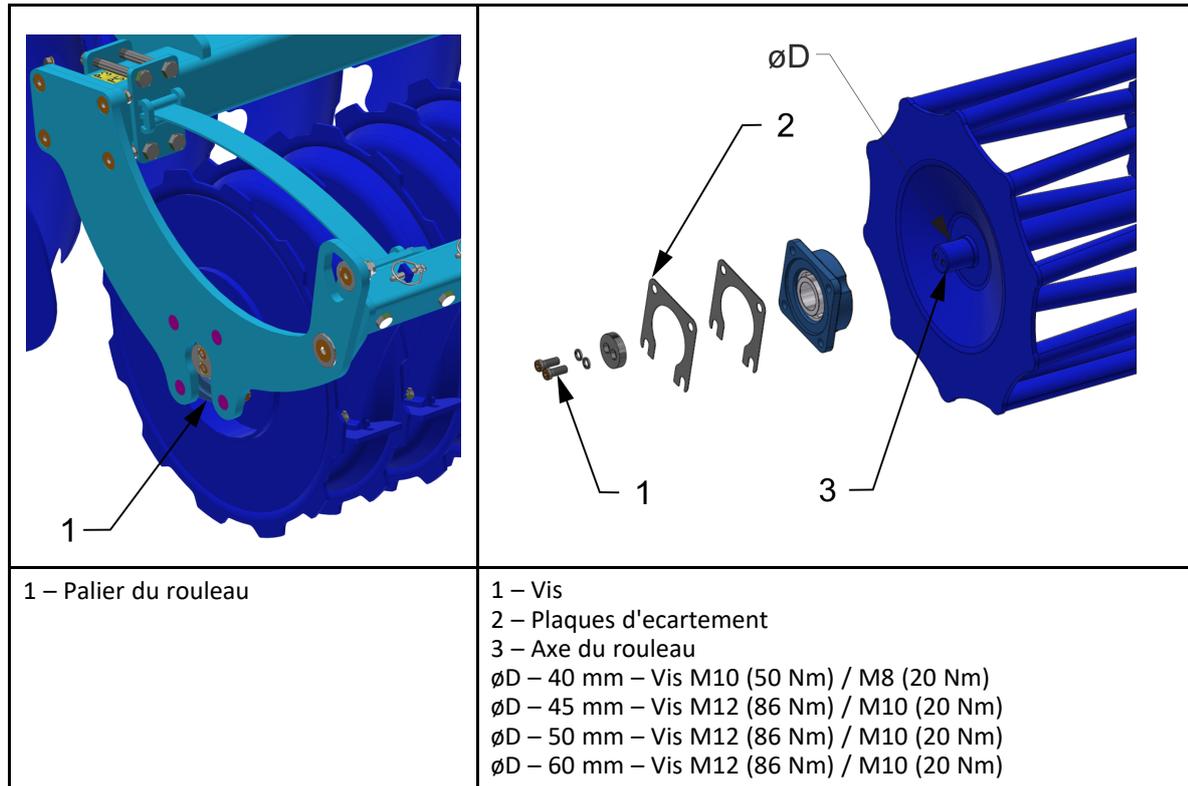
- Lorsqu'il est nécessaire de souder lors d'une réparation alors que la machine est attelée au tracteur, il est nécessaire que les câbles d'alimentation de l'alternateur et de l'accumulateur du tracteur soient débranchés.
- Avant toute utilisation de la machine, puis en fonction du besoin, contrôlez le serrage de tous les assemblages par vis ou autres.
- Contrôlez en continu l'usure des éléments de travail de la machine, éventuellement remplacez ces éléments de travail usagés par des neufs.
- Le réglage, le nettoyage et le graissage de la machine peuvent être réalisés uniquement lorsque la machine est au repos (c'est-à-dire, la machine est arrêtée et ne fonctionne pas).
- Pour éviter l'endommagement du roulement, il est nécessaire de supprimer les résidus de végétaux et autres enroulés autour de l'arbre.
- Pour éviter l'endommagement des roulements, soyez prudent lors de leur graissage.
- Lors du travail sur la machine levée, utilisez des dispositifs d'appui adéquats, placés dans des endroits marqués ou dans des endroits convenant à cet effet.
- Lors du réglage, le nettoyage, l'entretien et les réparations sur la machine, bloquez les parties de la machine pouvant chuter ou autrement menacer le conducteur.
- Pour accrocher la machine lors de la manipulation à l'aide d'un dispositif de levage, utilisez uniquement les endroits marqués par des étiquettes autocollantes comportant la marque de la chaîne . 
- En cas de panne ou d'endommagement de la machine, coupez immédiatement le moteur et protégez-le contre une remise en marche, bloquez la machine contre le déplacement ⇒ seulement après vous pouvez procéder à la suppression de la panne
- Utilisez lors des réparations de la machine uniquement les pièces détachées d'origine, les outils et les accessoires de protection adéquats.
- Maintenez la machine propre.
- Lors de la pose de la machine, veillez à ce qu'une descente brutale sur une surface consolidée n'endommage pas les ciseaux et les socs.



N'utilisez pas de nettoyeur à haute pression ou de jet d'eau direct pour nettoyer les roulements. Les joints et les roulements ne sont pas étanches lors d'une pression trop importante.

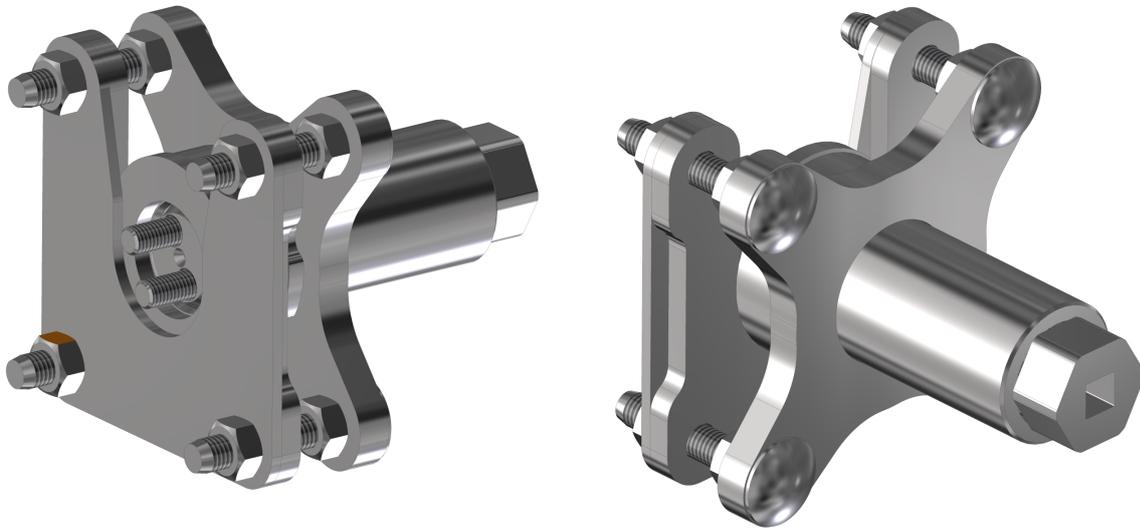
11.1 Remplacement des paliers des rouleaux de travail

- Respectez toujours lors du remplacement des paliers des rouleaux les règles et les instructions de sécurité.
- Lors du remplacement des paliers des rouleaux, la machine doit être attelée au tracteur conformément au chapitre „8.1.“. Au cours du remplacement des paliers des rouleaux, le moteur du tracteur doit être arrêté et le conducteur ou le dépanneur doit empêcher l'accès au tracteur aux personnes non autorisées.
- Le remplacement des paliers des rouleaux doit être effectué sur une surface solide et droite et la machine doit être au repos.

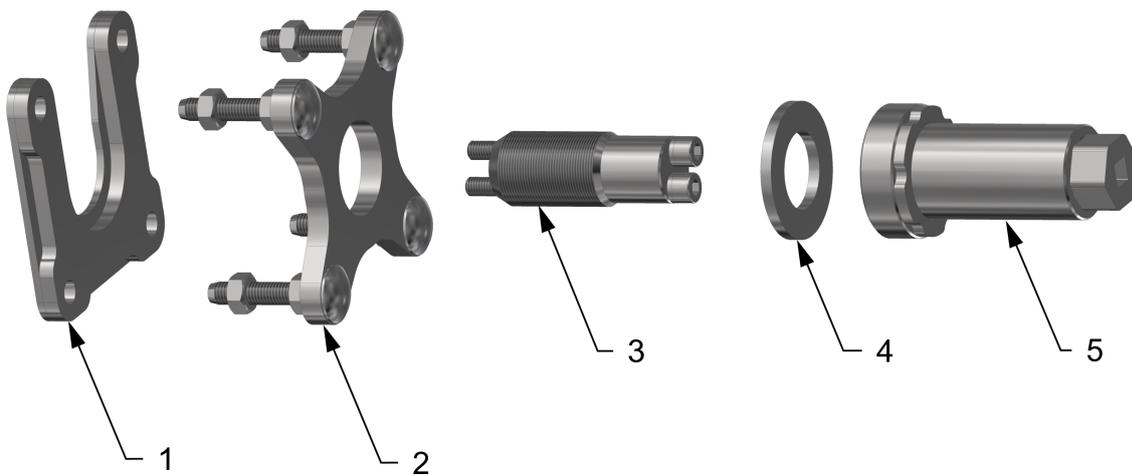


11.1.1 Utilisation du dispositif de démontage et de montage des paliers

- L'emplacement de l'équipement sur la machine est indiqué dans le catalogue des pièces détachées.



Pièces du dispositif

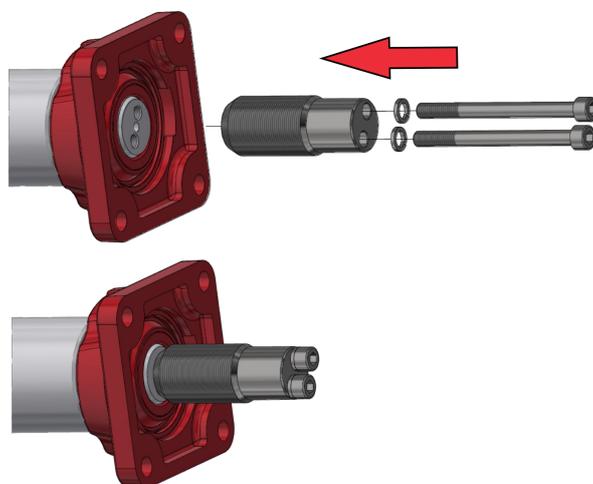


- 1 – Pièce pour le démontage de la bague de palier
- 2 – Pièce pour le démontage du palier ou de la bague de palier
- 3 – Axe du dispositif + vis
- 4 – Rondelle
- 5 – Corps du dispositif

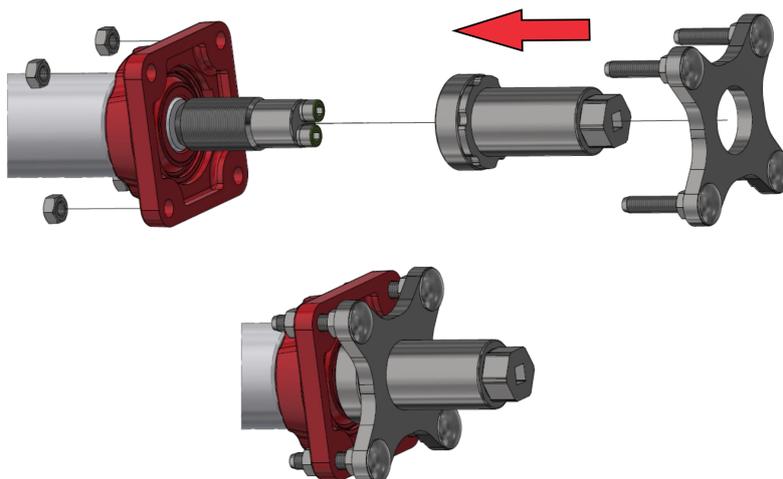
11.1.1.1 Démontage du palier complet

- Procédé:

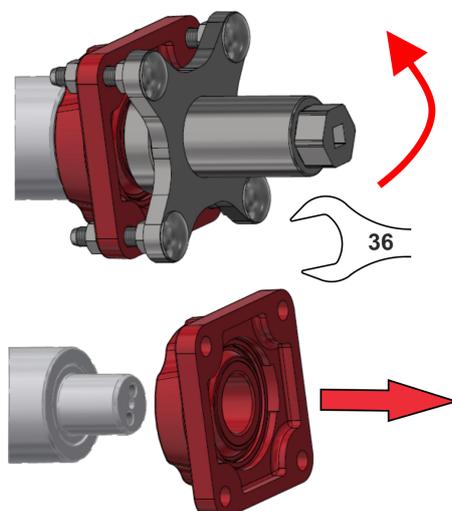
1. Mise en place et vissage de l'axe du dispositif sur l'axe du cylindre



2. Vissage du corps du dispositif, mise en place de la pièce pour le démontage du palier et fixation au palier à l'aide des écrous



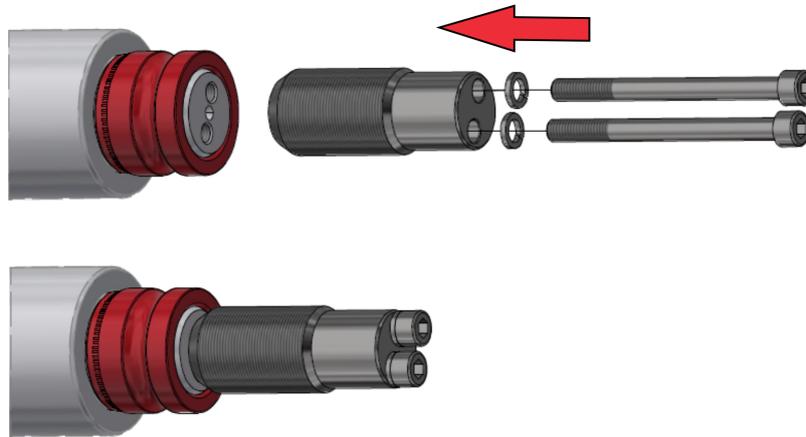
3. Démontage du palier en vissant le corps du dispositif à l'aide de la clé 36



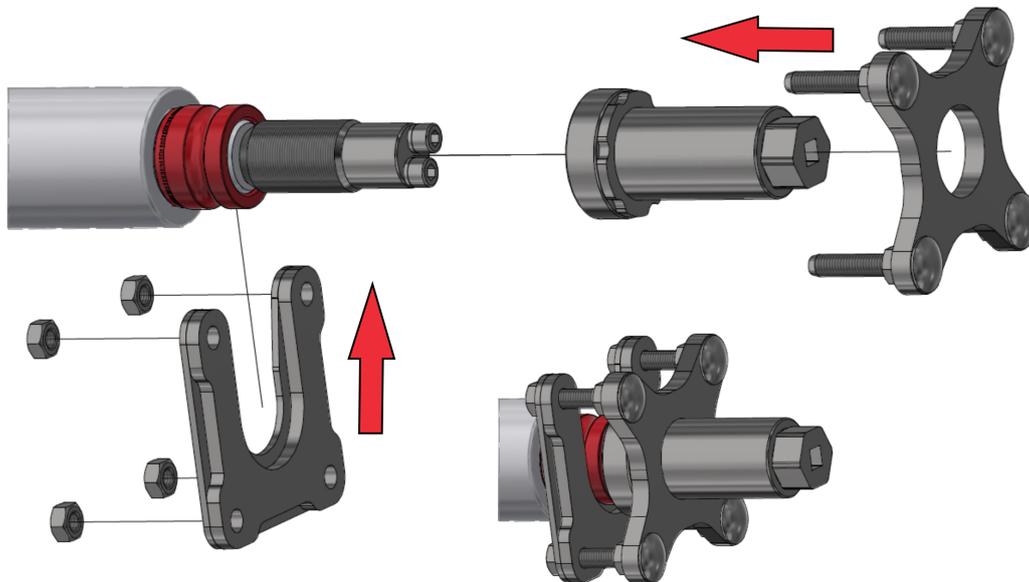
11.1.1.2 Démontage de la bague uniquement

- Procédé:

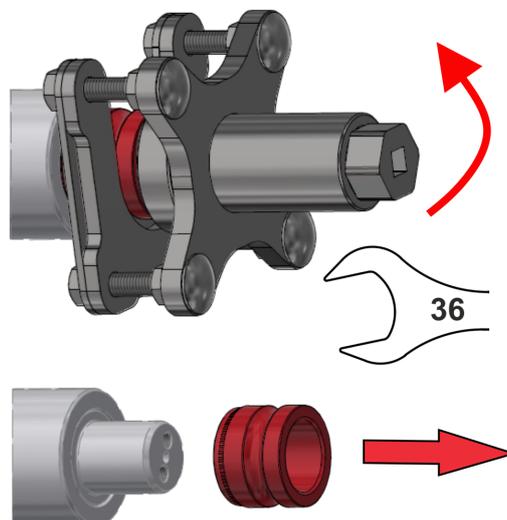
1. Mise en place et vissage de l'axe du dispositif sur l'axe du cylindre



2. Vissage du corps du dispositif, mise en place de la pièce pour le démontage du palier, mise en place de la pièce pour le démontage de la bague et fixation à l'aide des écrous



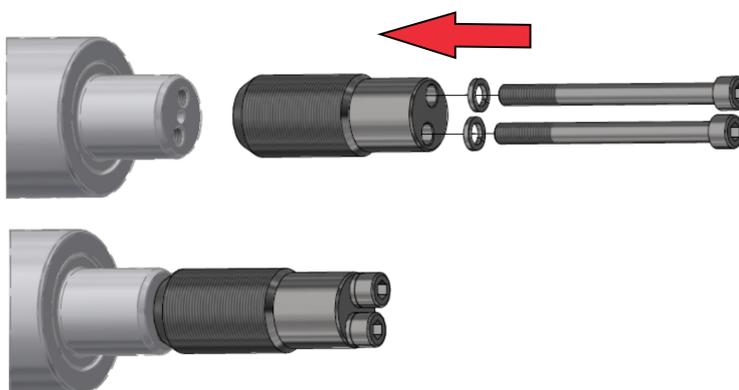
3. Démontage de la bague en vissant le corps du dispositif à l'aide de la clé 36



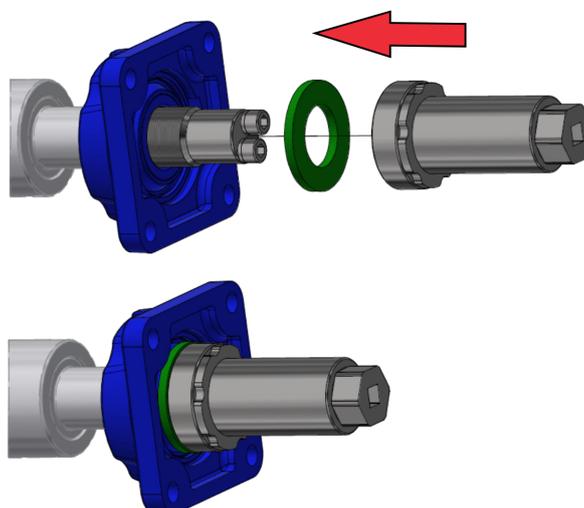
11.1.1.3 Montage des paliers sur les axes

- Procédé:

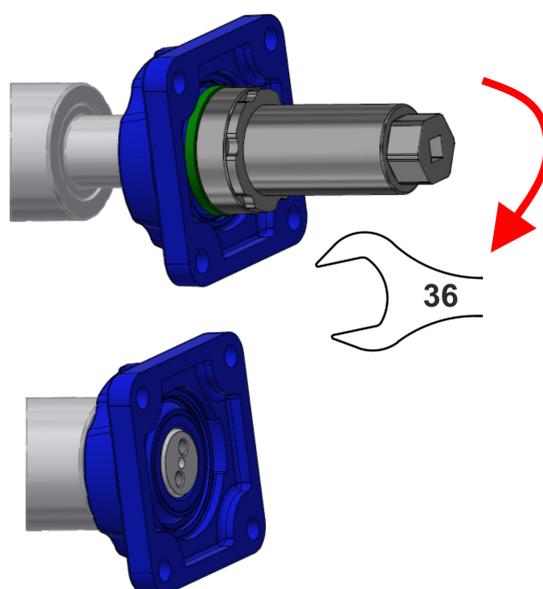
1. Mise en place et vissage de l'axe du dispositif sur l'axe du cylindre



2. Mise en place du palier + rondelle et vissage du corps du dispositif



3. Montage du palier en vissant le corps du dispositif à l'aide de la clé 36



11.1.2 Utilisation des plaques d'ecartement

Les plaques d'écartement servent à délimiter les tolérances de fabrication. Par conséquent, elles peuvent ne pas être utilisées.

- Fixez les corps de palier aux rouleaux
- Sortez le rouleau avec les paliers entre les parois latérales du cadre et évaluez s'il est nécessaire d'utiliser les PLAQUES D'ECARTEMENT

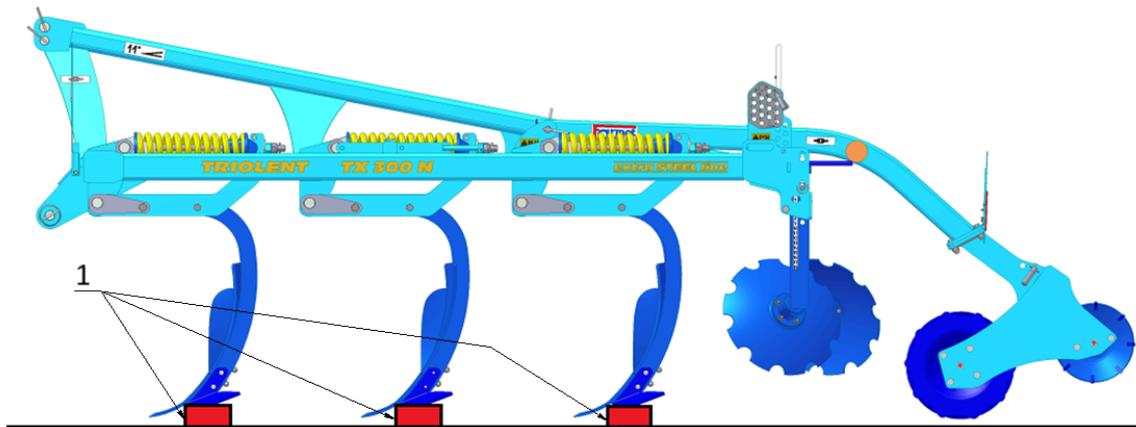
<p>1 – Plaques d'ecartement</p>	<p>1 – Paroi laterale du cadre 2 – Plaques d'ecartement 3 – Corps de palier 4 – Axe du rouleau 5 – Vis</p> <p>Parametre "X" = un espace est créé? OUI = Utilisez les plaques d'ecartement NON = N'utilisez pas les plaques d'ecartement</p>

12 RANGEMENT DE LA MACHINE

Mise hors service de la machine pour une durée prolongée :

- Si possible, stockez la machine sous un toit.
- Stockez la machine sur un support droit et solide avec une capacité de charge suffisante.
- Avant de ranger la machine, débarrassez-la d'impuretés et conservez-la de façon à éviter tout endommagement pendant le stockage. Portez une attention particulière à tous les endroits de graissage et graissez-les soigneusement selon le plan de graissage.
- Placez la machine en position de transport, de façon à ce qu'elle repose sur le rouleau arrière et les étauçons. Placez une cale adéquate (par exemple, une poutrelle) sous les étauçons, de façon à ce que les pointes des couteaux se trouvent au-dessus du sol. Si vous ne disposez pas d'une cale adéquate, démontez les couteaux.

 Si la machine repose sur les couteaux, il y a un risque d'endommagement de ceux-ci par le poids de la machine. Le risque d'endommagement existe également lors de la pose de la machine sur une surface inégale, lorsque le poids de la machine repose seulement sur certains couteaux.



1 — cale



Protégez la machine contre l'accès des personnes non autorisées.

13 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Manipulez les huiles et les graisses selon les lois et règles en vigueur relatives aux déchets.

14 LIQUIDATION DE LA MACHINE EN FIN DE VIE

- L'exploitant doit veiller à séparer lors de la liquidation les pièces en acier et les pièces comportant l'huile hydraulique ou la graisse.
- L'exploitant doit découper les pièces en acier en respectant les règles de sécurité et les déposer dans un centre de ramassage des matières premières secondaires. En ce qui concerne les autres pièces, il doit procéder selon les lois en vigueur relatives aux déchets.

15 SERVICES DE DÉPANNAGE ET CONDITIONS DE GARANTIE

15.1 Service de dépannage

Le service de dépannage est assuré par un représentant commercial après la consultation avec le fabricant ou par le fabricant lui-même. Les pièces détachées sont disponibles chez les vendeurs individuels par l'intermédiaire d'un réseau de vente sur tout le territoire de la république. Utilisez les pièces détachées uniquement selon le catalogue de pièces détachées édité officiellement par le fabricant.

15.2 Garantie



- 1.** Le fabricant octroie une garantie de 12 mois pour les pièces suivantes. En cas d'enregistrement immédiat de la vente au client final avec ses coordonnées valides, le client final bénéficie d'une extension de garantie d'une durée de 36 mois. La garantie commence à courir à partir de la date de remise du produit à l'utilisateur final (acheteur). L'enregistrement doit être réalisé par le vendeur (représentant commercial) sur le portail Mon Farmet. Sur la base d'un enregistrement correctement réalisé, le client final obtient les données d'accès au portail Mon Farmet avec tous les avantages.
- 2.** La garantie couvre les vices cachés apparaissant pendant la garantie lors d'une utilisation correcte de la machine à condition de respecter les conditions indiquées dans le mode d'emploi.
- 3.** La garantie ne s'applique pas aux pièces détachées d'usure, c'est-à-dire à l'usure mécanique courante des pièces de remplacement des parties de travail (socs, disques, herses, rouleaux des cylindres, etc.).
- 4.** La garantie est liée à la machine et ne cesse pas suite au changement de propriétaire. L'extension de la garantie est conditionnée par l'enregistrement en indiquant les coordonnées du nouveau propriétaire sur le portail Mon Farmet.
- 5.** La garantie est limitée au démontage et au montage, éventuellement au remplacement ou à la réparation de la pièce défectueuse. La décision si la pièce défectueuse sera remplacée ou réparée, appartient au fabricant Farmet.
- 6.** Pendant la garantie, seul un technicien agréé du fabricant est autorisé à réaliser les réparations ou d'autres interventions sur la machine, faute de quoi la garantie ne sera pas reconnue. Cette disposition ne s'applique pas au remplacement des pièces détachées d'usure (voir point 3).
- 7.** La garantie est conditionnée par l'utilisation des pièces détachées d'origine du fabricant.

2021/004/02

ES PROHLÁŠENÍ O SHODĚ
 CE CERTIFICATE OF CONFORMITY
 EG-KONFORMITÄTSEKTLÄRUNG
 DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ
 СЕРТИФИКАТ СООТВЕТСТВИЯ ЕС
 DEKLARACJA ZGODNOŚCI WE

1. My We Wir Nous Мы My: **Farmet a.s.**
 Jiřinková 276
 552 03 Česká Skalice
 Czech Republic
 DIČ: CZ46504931
 Phone: +420 491 450 111

Vydáváme na vlastní zodpovědnost toto prohlášení. Hereby issue, on our responsibility, this Certificate. Geben in alleiniger Verantwortung folgende Erklärung ab. Publiions sous notre propre responsabilité la déclaration suivante. Под свою ответственность выдаем настоящий сертификат. Wydajemy na własną odpowiedzialność niniejszą Deklarację Zgodności.

2. Strojní zařízení: - název : **Dlátový kypřič**
 Machine: - name : **Chisel cultivator**
 Fabrikat: - Bezeichnung : **Meißelgrubber**
 Machinerie: - dénomination : **Cultivateur à siceaux**
 Сельскохозяйственная машина: - наименование : **Чизельный культиватор**
 Urządzenie maszynowe: - nazwa : **Spulchniarka dłutowa**

- typ, type : **TRIOLENT**
 - model, modèle : **TX 300 N | 350 N | 400 N**
 - PIN/VIN :

- výrobní číslo :
 serial number
 Fabriknummer
 n° de production
 заводской номер
 numer produkcyjny

3. Příslušná nařízení vlády: č.176/2008 Sb. (směrnice 2006/42/ES). Applicable Governmental Decrees and Orders: No.176/2008 Sb. (Directive 2006/42/ES). Einschlägige Regierungsverordnungen (NV): Nr.176/2008 Slg. (Richtlinie 2006/42/ES). Décrets respectifs du gouvernement: n°.176/2008 du Code (directive 2006/42/CE). Соответствующие постановления правительства: № 176/2008 Сб. (инструкция 2006/42/ES). Odpowiednie rozporządzenia rządowe: nr 176/2008 Dz.U. (Dyrektywa 2006/42/WE).

4. Normy s nimiž byla posouzena shoda: Standards used for consideration of conformity: Das Produkt wurde gefertigt in Übereinstimmung mit folgenden Normen: Normes avec lesquelles la conformité a été évaluée: Normы, на основании которых производилась сертификация: Normy, według których została przeprowadzona ocena: ČSN EN ISO 12100, ČSN EN ISO 4254-1.

Schválil Approve by date: 02.01.2024
 Bewilligen Approuvé
 Утвердил Uchwalit

Ing. Petr Lukášek
 Technical director



V České Skalici date: 02.01.2024

Ing. Tomáš Smola
 Director of the Agricultural Technology Division

